

École élémentaire d'application Pershing

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'École du mardi 15 octobre 2019

La première réunion du Conseil d'École de l'année 2019/2020 s'est tenue mardi 15 octobre 2019, sous la présidence de Monsieur Brolles, directeur de l'école.

Étaient présents : Mesdames les enseignantes, Mesdames et Monsieur les représentants des parents d'élèves, Madame Chagnaud-Forain (maire-adjoint déléguée à l'enseignement primaire) et Monsieur Magrez (référént de l'accueil périscolaire pour le site Pershing/Richard Mique).

Était excusée : Madame Sévely, inspectrice de l'éducation nationale.

1) Rentrée 2019 : bilan sur les effectifs et organisation pédagogique

- Au 15/10/2019, l'école compte 174 élèves répartis comme suit : 89 élèves en cycle 2 (CP à CE2), 85 élèves en cycle 3 (CM1 et CM2).

- L'effectif moyen par classe est de 24,8 élèves, quasiment comparable à celui de l'an dernier.

- L'école accueille un dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) qui permet de scolariser, dans le cadre de l'école inclusive, des élèves en situation de handicap.

- Répartition des 7 classes et du dispositif ULIS :

CP : 21 élèves (Mme Rasplus et Mme Rosius)

CP/CE1 : 18 élèves dont 8 en CP et 10 en CE1 (Mme Tolle)

CE1 : 23 élèves (Mme Gardé)

CE2 : 22 élèves (Mme de La Crouée et Mme Ducay)

CM1 : 28 élèves (Mme Rosius et M. Brolles)

CM1/CM2 : 23 élèves dont 20 en CM1 et 3 en CM2 (Mme Cossin)

CM2 : 29 élèves (Mme Lezaud)

ULIS : 10 élèves (Mme Morvan)

2) Élection des représentants des parents d'élèves

- Le taux de participation est de 71,4%, en hausse par rapport à 2018 (62,50 %).

- L'élection s'est déroulée le 11 octobre 2019 avec un scrutin uniquement par correspondance.

- 7 sièges, correspondant aux 7 classes, étaient à pourvoir. L'Amicale Richard Mique a obtenu 4 sièges et la fédération PEEP 3 sièges.

- Les résultats détaillés de cette élection sont consultables sur le site de l'école.

3) Bilan des travaux effectués durant l'été

- Les portes du préau ont été intégralement remplacées.

- La réfection du mur du couloir du premier étage a été engagée.

4) Équipement informatique

M. Brolles signale que l'équipement TNI de la classe de CM2 est tombé en panne dès la rentrée et que l'ordinateur de la classe de CE2 ne fonctionne plus. Aucune date n'a été communiquée pour leur réparation. Mme Chagnaud-Forain contacte la Direction des Systèmes d'Information de la mairie pour informer l'école de la date de réparation.

5) Activités périscolaires

- Les effectifs sont de 20 à 30 enfants pour l'accueil du matin des écoles Pershing et Richard Mique.

- Environ 250 enfants déjeunent à la cantine le midi. Huit animateurs sont présents. La mairie est à la recherche de deux animateurs supplémentaires afin de renforcer l'équipe d'animation.

- 60 enfants de l'école Pershing vont à l'étude.

Monsieur Magrez souligne qu'il s'agit toujours de la même équipe qui intervient sur les temps périscolaires (sauf pour l'accueil du matin), ce qui assure une certaine continuité avec les enfants. Sur le temps méridien (cantine), des ateliers sont proposés aux enfants et des associations interviennent également (le club de football de Versailles). Les enfants s'y inscrivent en autonomie. Les élèves de CP sont parrainés par des élèves de CM2.

Afin de développer l'autonomie des enfants, ceux-ci choisissent le moment auquel ils souhaitent déjeuner durant la pause méridienne.

Au moment de la reprise de la classe à 13h20, les animateurs accompagnent les élèves dans leurs classes respectives jusqu'à l'arrivée de l'enseignant. Les enfants qui ne déjeunent pas à la cantine sont accueillis dans le hall d'entrée ou le préau par deux enseignants et rejoignent ensuite leur classe.

L'équipe enseignante souligne la difficulté ainsi que la qualité du travail de l'équipe d'animation pendant la pause méridienne. Pour garantir de meilleures conditions, pour les animateurs comme pour les enfants, l'équipe enseignante demande davantage d'encadrement pour ce temps périscolaire, d'autant que les élèves de l'ULIS ont besoin d'encadrement renforcé.

Rappel : pour tout problème lié à l'accueil périscolaire, contactez : Frédéric Magrez.

Accueil de loisirs du mercredi :

L'accueil des enfants a lieu dans les locaux de l'école Richard Mique. 23 enfants sont accueillis le matin et 56 enfants y restent toute la journée.

Des projets sont mis en place :

- un projet intergénérationnel avec l'Ehpad de Richaud ;
 - un projet de réalisation d'un journal commun aux écoles Richard Mique et Pershing durant l'accueil de loisirs.
- Les représentants des parents d'élèves manifestent leur insatisfaction vis-à-vis du système d'inscription en ligne pour l'accueil de loisirs du mercredi et l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires : manque de places, obligation de s'inscrire très tôt.

Mme Chagnaud-Forain partage le constat et informe que le problème est en cours de résolution.

6) Règlement intérieur

Il est adopté à l'unanimité sans aucune modification par rapport à celui de l'an passé.

7) Bilan financier de la coopérative

M. Brolles présente le bilan financier de la coopérative. L'année 2018-2019 se termine par un solde négatif de 178,27 euros. La dépense principale correspond à la classe de nature des CM2 (la coopérative a aidé chaque famille à hauteur de 170 euros environ).

Compte-tenu des bilans des années antérieures, le budget disponible en début d'année est d'un peu plus de 7000 euros. Ce montant permet d'envisager de nombreux projets. Les enseignants sont en cours de réflexion pour utiliser au mieux ce budget. La coopérative permet de financer la bibliothèque, les sorties scolaires, la classe de nature et diverses activités éducatives. Le directeur adresse un grand merci aux donateurs. Il rappelle qu'il serait souhaitable que chaque famille participe à alimenter les caisses de la coopérative. Toute contribution, même minime, est la bienvenue.

8) Dîner parents / enseignants

Le repas est maintenu car tous les membres du Conseil pensent qu'il est important de garder ce moment convivial.

Il aura lieu le vendredi 29 novembre 2019, à 20h00.

Comme l'an dernier, le repas prendra la forme d'un apéritif dînatoire, pour que l'évènement favorise les échanges entre les participants.

Les représentants des parents d'élèves ont trouvé une formule, identique à celle de l'an dernier, d'un montant de 13€ par personne, boissons comprises.

Un mail d'information pour rappeler la date sera envoyé à tous les parents avant les vacances de la Toussaint. Les bulletins d'inscription seront distribués à la rentrée des vacances.

9) Classe de nature des CM2

Elle aura lieu du 11 au 15 mai 2020. Pour l'instant, Monsieur Brolles recherche deux personnes titulaires du BAFA pour venir renforcer l'encadrement des élèves.

10) Site internet

A partir de mi-novembre 2019, le site internet sera hébergé sur les serveurs de la DSI du Rectorat à Versailles et non plus sur ceux de la DANE à Vitry. Cela aura pour effet de changer l'ergonomie du site.

Les prochaines réunions du Conseil d'École sont programmées les mardis 4 février et 2 juin 2020, à 18h30.

Le président du Conseil d'École :
Monsieur Brolles,
Directeur

Les secrétaires de séance :
Madame Tolle, Madame Heude
Enseignante CP Parent d'élèves (PEEP)